

## VIII. LE MILAN ROYAL (*Milvus milvus*)



© LPO

### 1. Statuts réglementaires et listes rouges

#### Statuts réglementaires

Monde :	Convention de Washington :	Annexe 2
Europe :	Directive Oiseaux :	Annexe 1
	Convention de Berne :	Annexe 2
	Convention de Bonn :	Annexe 2
	CITES :	Annexe 1
France :	Arrêté ministériel du 17 avril 1981 :	Article 1

#### Listes Rouges

Europe :	-
France :	A surveiller
Alsace :	En danger

### 2. Biologie

Migration : le Milan royal est un migrateur partiel parfois observé en hiver. La plupart des oiseaux arrivent entre fin février et début avril et repartent entre mi-juillet et novembre.

Répartition : la population mondiale de l'espèce est limitée à peu de chose près à l'Europe occidentale. L'Allemagne, la France et l'Espagne accueillent la grande majorité des couples ; 16 % de l'effectif mondial niche dans notre pays (HAGEMEIJER et BLAIR 1997, HEATH *et al.* 2000).

Habitat : c'est un oiseau de plaine ou de régions vallonnées où alternent bois, forêts, prairies, étangs, cours d'eau, etc. Il a notamment besoin d'herbages extensifs riches en ressources alimentaires variées.

Taille du territoire (exigences) : un couple nicheur rayonne habituellement à 3 ou 4 km autour de l'aire (THIOLLAY & BRETAGNOLLE, 2004)

Reproduction : les 2 ou 3 œufs sont pondus dans un nid construit à 20 ou 30 m de hauteur, entre fin mars et début mai. L'incubation dure 38 jours et les jeunes s'envolent à l'âge de 48-50 jours (GENSBOL, 1988).

Alimentation : l'espèce est très éclectique dans le choix de son alimentation et profite des ressources alimentaires disponibles. Elle se nourrit surtout d'oiseaux, de mammifères, de poissons et de charognes.

### 3. Evolution et importance des effectifs

	Effectif (couples)	Tendance
Europe (hors Russie) :	19 000-23 000*	Diminution*
France :	3000-3900**	Diminution**
Alsace :	70-100	Forte diminution**

\* : HEATH *et al.*, 2000, réajusté avec les nouvelles estimations françaises (THIOLLAY & BRETAGNOLLE, 2004)

\*\* : THIOLLAY & BRETAGNOLLE, 2004

### 4. Conservation

#### 4.1. Etat de conservation actuel

L'espèce est en danger dans la région en raison de son fort déclin. C'est un bio-indicateur du caractère extensif de l'agriculture.

#### 4.2. Facteurs défavorables à la conservation

L'intensification de l'agriculture et particulièrement le retournement des prairies au profit de la culture du maïs est le principal facteur de régression de l'espèce. A cela s'ajoute les remembrements dévastateurs. La destruction des oiseaux par tirs ou empoisonnements volontaires (appâts contenant des pesticides) ou indirectes (traitement des cultures, lutte contre les rongeurs avec les anticoagulants, saturnisme par ingestion de plombs de chasse dans des cadavres) est toujours possible.

La fermeture des décharges l'a par ailleurs privé d'une importante source de nourriture.

Le Milan royal est aussi victime du réseau de ligne à moyenne tension (électrocutions).

### 4.3. Facteurs favorables à la conservation

Les espaces agricoles extensifs sont à préserver. Il est particulièrement important de conserver les prairies et pâturages riches en nourriture. Dans les milieux boisés, il convient de préserver une bonne densité de gros arbres pouvant servir de supports de nids.

La neutralisation des lignes électriques dangereuses (20 kV) lui serait bénéfique.

## 5. Bibliographie

- GENSBOL B., 1988.- *Guide des rapaces diurnes*. Delachaux et Niestlé, Lausanne : 384 p.
- HAGEMEIJER W.J.M., BLAIR M.J., 1997.- *The EBCC Atlas of European Breeding Birds. Their distribution and abundance*. Poyser, Londres : 903 p.
- HEATH M., BORGGREVE C., PEET N., 2000.- *European bird populations. Estimates and trends*. BirdLife International, European Bird Census Council : 160 p.
- THIOLLAY J.M., BRETAGNOLLE V., 2004.- *Rapaces nicheurs de France. Distribution, effectifs et conservation*. Delachaux et Niestlé : 176 p.